

entendre leur voix là et quand elle doit être entendue, pourvu qu'il y ait de la co-opération entre eux.

De là vient la nécessité pour eux de se grouper et de s'unir pour la sauvegarde de leurs intérêts communs. Si les automobilistes de Québec comprenaient mieux cette nécessité, ils seraient tous membres du "Quebec Automobile Club". Ce club a entrepris

une active campagne pour enrôler dans ses rangs tous les automobilistes de la région de Québec. Il pourra citer l'exemple des automobilistes de Californie aux incrédules qui ne veulent pas voir les avantages du groupement des forces et ne veulent pas croire que la vigilance de tous les instants est le prix de la liberté.

## Des Camps pour les Automobilistes



Dr J. Arthur GAUDREAULT  
Député de Chicoutimi

**B**IEN des automobilistes, au lieu d'aller aux hôtels réguliers, préfèrent camper sous la tente ou dans leur voiture. Dans plusieurs villes des Etats-Unis on a placé des terrains à la disposition de ces campeurs et on leur fournit de l'eau, du combustible et un abri pour le mauvais temps. Un système sanitaire est établi et on prend soin que

le site soit propre et sain.

La commission des parcs de Boston se propose d'établir trois de ces camps aux environs de la ville, dans des endroits agréables et sains.

D'un autre côté, sur la côte du Pacifique, on vient de former une entreprise pour la construction et l'exploitation d'hôtels pour touristes exclusivement, qu'on se propose d'appeler "rodômes", sortes de caravansérails tenant le milieu entre le camp en plein air et l'hôtel régulier.

Le docteur J. Arthur Gaudreault, député de Chicoutimi à la Législature, qui s'intéresse beaucoup à la création d'une route à travers le parc national des Laurentides, a suggéré au gouvernement la construction le long de la future route de camps dans le genre des "rodômes" de la côte du Pacifique. Ces camps seraient sous la direction de surintendants, nommés par le gouvernement et qui verraient à faire observer les règlements du parc et, en particulier, la loi concernant les précautions à prendre contre le feu. Un parti d'automobilistes pourrait retenir l'un de ces camps pour un nombre déterminé, de jours et en faire le centre d'excursions de chasse et de pêche dans le parc, car le long de la "route des marais", le tracé préconisé par M. Gaudreault pour la future route

nationale, la forêt est de toute beauté et il s'y trouve une trentaine de beaux lacs poissonneux.

Il va sans dire que les automobilistes n'auraient pas l'usage de ces camps gratuitement, pas plus que l'usage du parc d'ailleurs. On pourrait, comme aux Etats-Unis, faire payer un droit d'entrée proportionné à la longueur des routes à la disposition des automobilistes dans le parc et faire aussi payer l'occupation du camp.

L'idée du député de Chicoutimi est originale et mérite d'être étudiée. Il n'y a aucun doute que quantité de touristes seraient attirés vers nos forêts et nos lacs laurentiens, si cette idée était concrétisée, et que le gouvernement rentrerait bientôt dans ses frais.

### RÉVOCACTION DES PERMIS DE CIRCULATION

En révoquant les permis des mauvais chauffeurs, les autorités de l'état du Massachusetts ont amené une diminution de 45% dans le nombre des accidents d'automobiles, cette année.

En 1920, il y avait eu 20,086 accidents dans cet état. Après qu'on eût décidé d'enlever les permis de circulation aux automobilistes imprudents ou maladroits, le nombre des accidents tomba à 11,487 pour 1921; il va être encore beaucoup moindre à la fin de cette année, bien que le nombre des véhicules-moteurs ait augmenté considérablement.

La suspension du permis: voilà la méthode que l'honorable Jacob Nicol se propose d'employer contre les automobilistes de cette province, l'année prochaine, s'ils persistent à ne pas vouloir tenir compte des règlements concernant la vitesse.